ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Commerce extra-communautaire

Question écrite n° 43569

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation sur les propositions exprimees par la FDSEA de la Moselle afin de redresser le marche de la viande bovine. L'Union europeenne importe chaque annee un contingent de 670 000 tetes de betail d'engraissement en provenance essentiellement des pays d'Europe centrale. La FDSEA de la Moselle estime qu'il serait souhaitable d'arreter ces importations a un moment ou les Quinze devront decider de mesures drastiques de reduction de leur propre production. L'arret de ces importations contribuerait a reequilibrer le marche du maigre et eviterait une production supplementaire de viande qui ne pourrait qu'accroitre les stocks communautaires. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaitre son avis sur cette proposition.

Texte de la réponse

Les importations de viande bovine dans l'Union europeenne sont limitees par des contingents tarifaires qui resultent de l'Accord general sur les tarifs et le commerce et des differents accords d'association de la Communaute, notamment avec les pays d'Europe centrale et orientale. Le calendrier de ces accords d'association imposant leur reexamen, le Gouvernement est intervenu avec fermete aupres de la commission pour denoncer les incoherences d'une politique communautaire qui facilite les importations d'animaux vivants en provenance des pays d'Europe centrale et orientale et prend en meme temps des mesures volontaires pour maitriser la production. Ainsi, a la demande de la France, les ministres europeens de l'agriculture ont tres formellement alerte leurs collegues du conseil des ministres des affaires etrangeres sur ce sujet d'une grande sensibilite. Au-dela du probleme de principe que posent ces importations dans le contexte actuel de la viande bovine, on notera neanmoins que les viandes provenant des pays tiers representent seulement 6 % de la consommation totale europeenne.

Données clés

Auteur : M. Jacquat Denis
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 43569
Rubrique : Politiques communautaires
Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation
Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 7 octobre 1996, page 5236
Réponse publiée le : 20 janvier 1997, page 226